

MAIRIE DE LORAY
1 rue de la Mairie
25390 LORAY
Tél : 03 81 43 20 66
Email : mairie@loray.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 DECEMBRE 2020
A 20H15

Sous la présidence de M. Claude ROUSSEL, Maire

Etaient présents : Mesdames Bénédicte BENELHOCINE, Claudette FAIVRE, Marcelline VIPREY, Angélique DUBOZ et MESSIEURS J-Claude BARBIER, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Frédéric KUZNIAK, Richard MYOTTE, Flavien PERROT-MINNOT, Mathieu MOREL, Mathieu ROBICHON.

Absents Excusés : Messieurs Damien GAILLARD, Florian FORTERRE.

Ordre du jour :

PLUI :

A la demande du bureau d'études DAT CONSEIL, le conseil municipal a validé le zonage.

Le conseil municipal souhaite engager la création d'un lotissement sur la parcelle de l'ancien « terrain de foot » et s'est prononcé sur un niveau d'exigence urbanistique élevé pour ce nouveau quartier. Par exemple : les couleurs des toitures et des bâtiments, l'organisation du stationnement et du positionnement des maisons....

Ecole :

Le maire propose au conseil municipal d'engager une réflexion sur la rénovation thermique du bâtiment de l'école. La réflexion pourra aussi porter sur sa distribution et sa fonctionnalité. Les financements des différents plans de relance peuvent être une opportunité à saisir.

Travaux réseau d'eau :

Afin de bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau sur les travaux du réseau d'eau, une étude complémentaire portant sur l'identification des éléments du réseau les plus vétustes et poreux, est nécessaire.

Le prix de cette étude s'élève à 5050€ HT.

Le conseil municipal décide de commander cette étude et de déposer un dossier de subvention pour la financer.

Cimetière :

Les 120 actes de concessions pour 30 ou 50 ans ont été délivrés dans le courant du mois de novembre. Le montant global des recettes s'élève à 5320 €.

Monuments aux Morts :

Un devis a été demandé à l'association patrimoine d'insertion API. Le devis comprend la reprise du mur du soutènement, la restauration des obus en grès des Vosges, la mise en peinture de la grille et du « poilu ». Le montant des travaux s'élève à 8980€.
Le Conseil municipal souhaite contacter d'autres entreprises et les potentiels financeurs.

Travaux de la cuisine de la mairie :

Des devis ont été réalisés.

Cadeaux aux Aînés :

La distribution des bons d'achat a été faite, ils sont valables du 10 décembre 2020 au 10 février 2021 inclus.
Les personnes de plus de 70 ans bénéficient d'un bon d'achat de 20 € valable à la fruitière de la Réverotte, ou chez Délicassie, ou au Restaurant Robichon. Ils peuvent également en faire don à Oncodoubs.

Astreinte déneigement commune :

Un calendrier des semaines d'astreinte pour le déneigement a été fait, les conseillers souhaitant se mobiliser se sont inscrits, ils contacteront M. Arnaud JOURNOT notre cantonnier pour effectuer le déneigement.

Décoration de Noël :

Le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à l'installation des décorations de Noël (conseillers et bénévoles). Et notamment Flavien PERROT-MINNOT qui a conduit cette action.

Calendriers des pompiers :

La traditionnelle distribution du calendrier des pompiers est bouleversée par l'épidémie et l'application des gestes barrières. La distribution sera faite dans les boîtes aux lettres et les dons collectés à la mairie.

Départ à la retraite de Mme BORNE ;

En raison de l'épidémie de la COVID 19, la municipalité a dû annuler la réception prévue le 6 novembre 2020 pour le départ en retraite de Yolande BORNE et de la reporter début 2021.

Pour saluer les 43 ans d'engagement, le conseil municipal décide de lui verser une prime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Claude ROUSSEL